

# BUSSAC Info



N°110 - Mai • Juin • Juill. • Août 2011



**ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**  
**Tous Travaux de Secrétariat**

Nathaly PERON  
Pour particuliers, étudiants,  
PME, artisans, associations...  
06 72 10 20 77

**CAFE - BAR**

MONGET Thierry  
05 46 93 65 70  
Ouvert du mardi au samedi  
de 8h à 21h  
Le dimanche de 9h à 13h  
Fermé le lundi

**COACHING - COMMUNICATION**  
**RELATIONS HUMAINES**

Mme HAZART BRILAC  
175 Route du Val de Charente  
05 46 74 52 96 ou 06 03 03 61 12  
ou 09 75 33 69 61  
cohesioncoach@orange.fr

**COIFFURE MIXTE**

Françoise PLANET  
148 Route du Val de Charente  
05 46 74 26 62  
avec ou sans rendez-vous.

**C S P**  
**Chauffage Sanitaire Pelletreau**

Sur mesure Chauffage, Solaire,  
Pompe à chaleur, Climatisation.  
Tous sanitaires  
[CSP17100@gmail.com](mailto:CSP17100@gmail.com)  
06 60 32 21 42

**ENTREPRISE DE PEINTURE**

David MARQUISAUD  
11 Chemin de la Grand'Porte  
05 46 92 06 65

**ELECTRICITE**

Stéphane GABRIULT  
38 Chemin de Choisy  
05 46 97 84 46 ou 06 70 01 02 72  
Fax 05 46 74 23 85  
[sgabriault@gmail.fr](mailto:sgabriault@gmail.fr)

**ELECTRICITE**

SARL Michel SARDAIN  
25 Chemin des Deaux  
05 46 93 26 53

**FABIENNE COUTURE RETOUCHE**

34 Chemin des Judets  
06 17 59 63 01  
Mardi-Mercredi et Jeudi  
de 9h à 19h  
Lundi et Vendredi sur RDV

**FOREVER LIVING PRODUCTS**  
**La Santé au naturel**

Jacky et Lucette PAGE  
Distributeurs agréés  
06 61 98 86 28- 06 04 02 25 15  
[jacky.page123@orange.fr](mailto:jacky.page123@orange.fr)  
[infos.page.aloevera@gmail.com](mailto:infos.page.aloevera@gmail.com)

**FROMAGERIE FINE**

Sandrine et Régis MOREAU  
35 Chemin des Motillons  
05 46 74 53 38  
[sandrefrom@aol.com](mailto:sandrefrom@aol.com)

**FROMAGERIE JACQUES**

Marchés de Saintes  
Saint Jean et Jonzac  
Plateaux sur commande  
05 46 74 09 57  
06 87 83 64 91

**GARAGE - STATION SERVICE**

Dominique PEROCHAIN  
Réparation mécanique  
toutes marques  
155 Route du Val de Charente  
05 46 74 41 12

**INFIRMIER LIBERAL**

Thierry THIBAudeau  
34 Chemin des Grands Champs  
05 46 93 44 00

**INFIRMIERE**

Patricia MARKO  
1 Allée des Chaumes  
05 46 93 98 79

# SOMMAIRE

**BUSSAC INFO**

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

**N° 110**

**Mai-Juin-Juillet-Août 2011**

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J. Luc Marchais - D. Pubert  
C. Chatelier - J. Barbot - M. C. Allinand - M. Ferreirc

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Etoile Delavaud

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac,  
Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Au dos : Ecole Gustave Courbet, château,  
rétable et tableau de l'Assomption, bordure de  
Charente à la Grave, les moutons du Paviot,  
sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux,  
moulin de Rochefollet

- Page 2 Petites annonces -  
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

## **Informations municipales**

- Page 4 Conseil municipal du 04/07/2011

## **Informations locales**

- Page 8 Etat civil
- Page 9 Informations CDC
- Page 10 Un Bussacais à l'honneur
- Page 11 Nouvelles de la bibliothèque  
Vie paroissiale
- Page 12 Le point sur les travaux
- Page 14 CCAS

## **Pages centrales couleur 16 et 17 Fête du jumelage**

- Page 18 Nouvelles de l'école

## **Associations**

### **Foyer rural**

- Page 22 Mot du Président
- Page 23 Activités des sections

### **Fiesta loca**

Revue de presse

## **MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE**

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

**Ouverture au public** : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00  
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

## DATES A RETENIR ...

### ➤OCTOBRE

01 : Soirée «moules-frites» section Foot et Ruche Enfants Ti'Age  
24 – 28 : animations vacances Foyer Rural  
29 : Soirée Halloween Fiesta Loca

### ➤NOVEMBRE

05 : Loto section Boules  
06 : Vide Dressing section Jumelage  
11 : Repas des Aînés  
14 au 25 : Cie l'Arche en Sel avec « Les Aventures de Salomon et Barnabé » en résidence (Théâtre)  
20 : Bourse Jouets et Enfance Ruche des Enfants Ti 'Age  
25 : AG Foyer Rural

### ➤DECEMBRE

04 : Marché de Noël Ruche des Enfants Ti'Age  
10 : Arbre de Noël Foyer Rural  
16 au 18 : distribution des colis aux aînés  
31 : Dîner dansant «St Sylvestre» Fiesta Loca (sous réserve)

## PETITES ANNONCES



Jeune Fille Bussacaise cherche heures de Baby Sitting  
Contactez le 06 15 07 16 61

Cherche heures de ménage ou heures d'aide à domicile pour enfants ou personnes âgées  
Tel : 06.24.74.69.23

## COIN INTERNET



### ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

**N° Azur : 0810170017**

**[www.17-numerique.fr](http://www.17-numerique.fr)**

Depuis début septembre, possibilité d'enregistrer vos numéros fixes et mobiles sur un fichier, gratuit, et mettre fin au démarchage téléphonique. Fichier opérationnel le 01.12.2011.

**[www.pacitel.fr](http://www.pacitel.fr)**

**Installé à Bussac depuis le 9 septembre 1991, le garage Dominique Pérochain remercie ses fidèles clients pour la confiance accordée depuis 20 ans**

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES

22 AVRIL 2012

06 MAI 2012

### ELECTIONS LEGISLATIVES

10 JUIN 2012

17 JUIN 2012

### AIDE A LA DESRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Toute personne constatant la présence d'un nid de frelons doit alerter la Mairie qui contactera une entreprise ou association habilitée qui procédera à la destruction

## PLACE DES CHAUMES



**PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : Le jeudi de 17 à 20 heures**  
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77

## Editorial

L'été a été marqué par la semaine des trente ans du jumelage entre la commune d'Oron la ville et la nôtre. La soirée du 1<sup>er</sup> août a connu un grand succès : il faisait beau et chaud, le groupe folklorique Aunis et Saintonge a montré tout son talent et a fait danser nos amis Suisses et quelques-uns d'entre nous ! Puis le feu d'artifice a ravi un très nombreux public et le bal s'est poursuivi....

L'été a aussi été marqué par une formidable poussée de cèpes qui a entraîné nombre de Bussacais dans les bois pour des cueillettes impressionnantes aux dires des uns et des autres !

Depuis, la rentrée a eu lieu, et a été particulière : en effet notre école publique laïque de la République est maintenant située sur deux sites, l'un à Bussac, l'autre à St Vaize, mais il s'agit bien de la même école.

Cette nouvelle organisation appelée « Regroupement Pédagogique Intercommunal » (RPI) a été dictée par la baisse régulière des effectifs de l'école de Bussac avec un risque de suppression de classe qui devenait très sérieux. L'école de St Vaize, quand à elle, ne disposait pas de classe maternelle (les enfants prenaient le bus jusqu'à l'école St Eutrope de Saintes depuis trois ans).

La répartition des classes entre les deux sites a été décidée en tenant compte des préconisations de l'Education nationale représentée par Mme l'Inspectrice de circonscription.

Cette année, les enfants du CP et du CE1 vont à St Vaize, tandis que les enfants de l'école maternelle ainsi que les grands des CE2, CM1 et CM2 vont à Bussac.

Un service de transport public entre les deux sites de l'école a été mis en place par le Conseil général avec la présence dans le bus d'une adulte accompagnatrice des enfants.

Le nombre d'enfants scolarisés à la rentrée témoigne de la confiance que les parents accordent à l'école, notamment envers les enseignants et les personnels qui les aident en classe ou au restaurant lors du temps du repas.

Bonne rentrée à tous

Christophe Dourthe

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2011

### 1- Décision modificative.

➤S.D.E.E.R. : opération d'ordre

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, pour l'opération d'ordre budgétaire liée à des travaux de pose de points d'éclairage public supplémentaires réalisés par le S.D.E.E.R, de procéder à l'écriture suivante :

D. C/21534-041 3 432,94 €

R. C/1326-041 1 716,47 €

R. C/16876-041 1 716,47 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

### 2- Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les communes de Bussac sur Charente et Saint Vaize (R.P.I Bussac sur Charente/Saint Vaize).

Monsieur le Maire rend compte de ses entretiens avec M. Michel ROUX, Maire de Saint Vaize, Mme Charpentier, Inspectrice départementale de l'Éducation Nationale, les services de la Communauté de Communes du Pays Santon, le Conseil Général de Charente-Maritime et son délégataire de transports. Il est envisagé de créer un RPI entre les deux communes afin :

-d'assurer l'accueil des jeunes enfants des deux communes à l'école maternelle de Bussac sur Charente (la convention entre les communes de Saint Vaize et Saintes étant arrivée à son terme),  
-de maintenir le nombre de classes ouvertes dans chacune des deux écoles pour disposer de classes à effectif raisonnable et d'un seul niveau d'enseignement.

L'Éducation Nationale s'engage à maintenir 5 classes à Bussac sur Charente et 2 à Saint-Vaize pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée 2011. Un service de transport, accessible aux seuls enfants ayant une carte de transport (afin qu'ils soient assurés), sera organisé entre les deux communes, avec un accompagnateur. Monsieur le Maire donne ainsi lecture de l'organisation prévue en ce qui concerne les horaires scolaires, périscolaires et ceux des transports, selon le document annexé, réalisé conjointement entre les deux communes, l'Éducation Nationale, la Communauté de Communes du Pays Santon, le Conseil Général et le transporteur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE la création du regroupement pédagogique entre les écoles publiques de Bussac sur Charente et Saint-Vaize,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire respectant les principes définis ci-dessus.

### 3- Schéma départemental de coopération intercommunale.

Vu la Loi N°2010 – 1563 du 16 décembre 2010

portant réforme des collectivités territoriales,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le le Préfet de la Charente Maritime, notifié le 13 Mai 2011,

Vu les délibérations des communes de :

Pisany en date des 7 septembre 2010 et 15 mars 2011,

Ecoyeux en date du 16 septembre 2010,

La Clisse en date des 20 septembre 2010 et 1<sup>er</sup> mars 2011,

Montils en date du 3 décembre 2010,

Tesson en date du 12 avril 2011,

Corme Royal en date du 19 avril 2011,

Saint Hilaire de Villefranche en date du 28 avril 2011 demandant leur adhésion

à la Communauté de Communes du Pays Santon en vue de sa transformation en Communauté d'agglomération,

Considérant les RPI existants de La Jard-Colombiers-Montils, de La Clisse-Pisany-Luchat-Thézac,

Préambule :

Le Conseil municipal doit se prononcer sur la proposition de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale soumis par le Préfet de la Charente Maritime.

L'Article 35 – 3 de la Loi précise : « ...Le schéma prend en compte

Article L-35 2° ...une amélioration de la cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre au regard notamment du périmètre des unités urbaines au sens de l'INSEE, des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale ...

Article L-35 6° ... la rationalisation de structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de développement durable... ».

Les élus de la Commune de Bussac sur Charente notent que le projet proposé par le Préfet de la Charente Maritime intègre partiellement ces objectifs. Ils reprennent des arguments développés par la Communauté de Communes du Pays Santon depuis deux années et par la Commune dans le cadre de leur démarche conjointe visant à la création d'une Communauté d'Agglomération pertinente au regard des notions d'aire urbaine, de bassin de vie et de cohérence spatiale. Le projet reconnaît et affirme la nécessité de créer une Communauté d'Agglomération autour de Saintes et du Pays Santon dans le périmètre de l'Aire Urbaine en proposant :

- le rattachement des communes de La Clisse, Pisany et Ecoyeux qui se sont prononcées

positivement en Conseil Municipal pour rejoindre la future agglomération.

- la fusion avec la Communauté de Communes du Pays Buriaud,

- l'intégration de la Commune de Chaniers,

Par ailleurs, le schéma contribue à conforter deux EPCI : la Communauté de Communes Charente Arnoult - Cœur de Saintonge et la Communauté de Communes du Canton de Gémozac. Ces structures ont dans le même temps affirmé leur volonté de conserver leur identité et leur organisation au cours des démarches menées par la Communauté de communes du Pays Santon en 2009 pour la création d'une Communauté d'agglomération.

Les élus de la Commune de Bussac sur Charente tiennent également à souligner que le projet de schéma qui leur est présenté :

- s'inscrit dans une phase de transition vers une organisation territoriale prospective ambitieuse, de plus long terme, qui pourrait aboutir, dans des délais de temps et de moyens raisonnables, au rapprochement de ces trois nouvelles entités. Il s'agirait ainsi de créer un EPCI de plus grande taille, partenaire des Communautés d'agglomération de Rochefort, Royan et de la Communauté de communes de Cognac,

- permet de poursuivre sans bouleversements notoires le travail de coopération sur le Schéma de Cohérence Territoriale,

C'est donc sur cette proposition officielle, portée par le Préfet de la Charente-Maritime, que se prononce le Conseil municipal en proposant des aménagements complémentaires, dans le respect des attentes du législateur en matière de cohérence territoriale et dans le respect des volontés des communes concernées.

En conséquence, le Conseil municipal :

- émet un avis de principe favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé le 13 mai 2011 par le Préfet de la Charente-Maritime, sous réserve :

- que les délibérations prises par les Conseils Municipaux des communes de : Corne Royal, Saint Hilaire de Villefranche, Montils et Tesson, demandant leur adhésion à la future Communauté d'agglomération, soient retenues et intégrées à la proposition finale de schéma.

- que, tenant compte de la continuité territoriale assurée par la commune de Montils et des projets communs déjà développés par ces 3 communes, les communes de La Jard et Colombiers soient maintenues, selon leur volonté et celle des élus communautaires, dans le périmètre de la future Communauté d'Agglomération de Saintes.

#### **4- Communauté de Communes du Pays Santon : adhésion de la Commune de Pisany.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et

notamment l'article L.5211-18,

Vu la délibération du Conseil municipal de PISANY du 7 septembre 2010 acceptant la proposition d'adhésion au 1er janvier 2011,

Vu la délibération du Conseil municipal de PISANY en date du 7 septembre 2010 demandant le retrait de la Commune de PISANY de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult en date du 10 décembre 2010 approuvant le retrait de la commune de PISANY de la Communauté de Communes,

Vu la délibération du Conseil municipal de PISANY en date du 15 mars 2011 demandant l'adhésion de la Commune de PISANY à la Communauté de Communes du Pays Santon,

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a accepté, lors de sa séance du 21 avril 2011, la demande d'adhésion de la commune de PISANY à la Communauté de Communes du Pays Santon.

En effet, depuis plus d'un an, la Communauté de Communes du Pays Santon a engagé une démarche d'élargissement de son périmètre, d'approfondissement du processus d'intégration communautaire et de transformation en Communauté d'Agglomération afin de définir notamment un périmètre plus cohérent avec le territoire vécu par les habitants ;

Dans ce cadre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a décidé, par délibération du 24 juin 2010, de solliciter l'adhésion au 1er janvier 2011 de plusieurs communes dont la commune de PISANY car l'inclusion de celles-ci dans le périmètre communautaire est de nature à assurer la cohérence spatiale et économique ainsi que la solidarité financière et sociale nécessaires au développement d'une communauté d'agglomération et à son évolution en pôle urbain de développement.

Par délibération du 7 septembre 2010, le Conseil municipal de PISANY a accepté cette proposition d'adhésion et a de ce fait demandé, par délibération du même jour, le retrait de la commune de PISANY de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult qui a accepté cette demande par délibération du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2010. La demande de retrait a été également approuvée par la majorité des Conseils municipaux des communes membres de celle-ci. De ce fait, le Conseil municipal demande, par délibération du 15 mars 2011, l'adhésion de la Commune de PISANY à la Communauté de Communes du Pays Santon.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil

municipal :

- d'accepter la demande d'adhésion de la commune de PISANY à la Communauté de Communes du Pays Santon,
- de le charger de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité cette proposition.

#### **5- Communauté de Communes du Pays Santon : adhésion de la Commune de La Clisse.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-18,

Vu la délibération du Conseil municipal de LA CLISSE du 20 septembre 2010 acceptant la proposition d'adhésion au 1er janvier 2011,

Vu la délibération du Conseil municipal de LA CLISSE en date du 20 septembre 2010 demandant le retrait de la Commune de LA CLISSE de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult en date du 10 décembre 2010 approuvant le retrait de la commune de LA CLISSE de la Communauté de Communes,

Vu la délibération du Conseil municipal de LA CLISSE en date du 1er mars 2011 demandant l'adhésion de la Commune de LA CLISSE à la Communauté de Communes du Pays Santon,

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a accepté, lors de sa séance du 21 avril 2011, la demande d'adhésion de la commune de LA CLISSE à la Communauté de Communes du Pays Santon.

En effet, depuis plus d'un an, la Communauté de Communes du Pays Santon a engagé une démarche d'élargissement de son périmètre, d'approfondissement du processus d'intégration communautaire et de transformation en Communauté d'Agglomération afin de définir notamment un périmètre plus cohérent avec le territoire vécu par les habitants ;

Dans ce cadre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a décidé, par délibération du 24 juin 2010, de solliciter l'adhésion au 1er janvier 2011 de plusieurs communes dont la commune de LA CLISSE car l'inclusion de celles-ci dans le périmètre communautaire est de nature à assurer la cohérence spatiale et économique ainsi que la solidarité financière et sociale nécessaires au développement d'une communauté d'agglomération et à son évolution en pôle urbain de développement.

Par délibération du 20 septembre 2010, le Conseil municipal de LA CLISSE a accepté cette proposition d'adhésion et a de ce fait demandé, par délibération du même jour, le retrait de la commune

de LA CLISSE de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult qui a accepté cette demande par délibération du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2010. La demande de retrait a été également approuvée par la majorité des Conseils municipaux des communes membres de celle-ci. De ce fait, le Conseil municipal demande, par délibération du 1er mars 2011, l'adhésion de la Commune de LA CLISSE à la Communauté de Communes du Pays Santon.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- d'accepter la demande d'adhésion de la commune de LA CLISSE à la Communauté de Communes du Pays Santon,
- de le charger de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité cette proposition.

#### **6- Acquisition de terrains appartenant à M. ARNAUD.**

Le Maire informe le Conseil municipal que M. Michel ARNAUD propose à la Commune d'acquérir les parcelles cadastrées section AN n°430 et AN n°431 qui lui appartiennent. Le Conseil municipal, considérant que leur situation permettrait de réaliser des travaux liés à la sécurité le long de la D114, accepte d'acquérir la parcelle AN n°430 d'une superficie de 582 m<sup>2</sup> pour un montant de 157 € et la parcelle AN n°431 d'une superficie de 1 672 m<sup>2</sup> pour un montant de 451 €. Il conviendra également de régler les frais d'acte notarié. Le Conseil municipal accepte et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

#### **7- Conseil Général : dépôt d'un dossier de demande d'aide à la plantation.**

Le Maire informe le Conseil municipal du projet de plantation d'une haie végétale autour de la future station d'épuration. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- de solliciter l'aide du Conseil Général à la plantation de haies et à la restauration des paysages ruraux, pour la plantation d'une haie de 72 mètres linéaires et d'une bande boisée de 36 mètres linéaires près de la future station d'épuration.
- s'engage à entretenir ces plantations pendant au moins 15 ans
- autorise le Conseil Général à communiquer sur cette opération.

#### **8- S.D.E.E.R : convention de travaux d'enfouissement des réseaux Route de Beauchail.**

Le Maire donne lecture de la convention établie par le S.D.E.E.R relative aux travaux de Génie Civil France Telecom pour l'enfouissement des réseaux "Route de Beauchail" (dossier 073083). Le total de



l'opération s'élève à 16 935,09 € qui seront remboursés en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

**9- S.D.E.E.R. : reprise de l'éclairage suite à l'effacement des réseaux.**

Le Maire présente au Conseil municipal le devis établi par le S.D.E.E.R, d'un montant de 23 322,47 € pour des travaux liés à la reprise de l'éclairage suite à l'effacement des réseaux Route de Beauchail. La part laissée à la Commune sera de 11 821,02 € et sera remboursée en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

**10- Groupama : remboursement des frais d'huissier.**

Le Maire informe le Conseil municipal que la Compagnie d'assurance GROUPAMA a procédé au remboursement des frais d'huissier liés au dossier Commune/ROULIN. Le montant s'élève à 61,87 €. Le Conseil municipal accepte cette indemnisation.

**11- Questions diverses.**

Le Maire présente au conseil municipal un devis pour l'acquisition de matériel d'illumination pour les fêtes de fin d'année. Le Conseil municipal l'accepte pour un montant de 1 300 €.

## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Elles seront reçues en Mairie jusqu'au 31/12/2011

Pour s'inscrire, se présenter au secrétariat, muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année sont invités à venir vérifier s'ils ont ou non été inscrits d'office.

## **POUR RAPPEL**

### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

DIMANCHE 22 AVRIL 2012

DIMANCHE 06 MAI 2012

### **ELECTIONS LEGISLATIVES**

DIMANCHE 10 JUIN 2012

DIMANCHE 17 JUIN 2012

# Etat civil



## Naissance

*Bussac-info est heureux de saluer la venue de :*

- Noa GOUBANT né le 25 mai 2011, fils de M. GOUBANT Geoffrey et Mlle FRESNEL Sabrina, 16 Chemin des Grands Champs
- Ivana PANNETIER née le 27 juin 2011, fille de M. PANNETIER Laurent et Mlle ROBION Vanessa, 3 Chemin du Bois Morineau
- Léopold BISSEUIL LAMY né le 1er juillet 2011, fils M. BISSEUIL David et Mlle LAMY Célimène, 6 Chemin du Vieux Bourg
- Léo ROCHER né le 1er août 2011, fils de M. et Mme ROCHER Benoît, 35 Chemin des Guilloteaux

## Mariage

*Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :*

- Audrey DEMPURE et Benoit BERCUING qui se sont unis le 28 mai 2011
- Cedrick BLANCHARD et Aurore CRUNELLE qui se sont unis le 25 juin 2011
- Anne-Laure SAULNIER et Michel POLETTE qui se sont unis le 15 juillet 2011

## Décès

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :*

- Mme GENAT née DELINEAU Marie-Andréa décédée le 1er juillet 2011 à SAINTES
- M. CHABOT Michel décédé le 23 août 2011 à SAINTES

Mme Nicole Chabot ainsi que Valérie et Nicolas ses enfants, très touchés par toutes les marques de compassion et sympathie, remercient très affectueusement et sincèrement tous les Bussacais et les membres d'associations qui ont participé à leur peine après le décès de Michel. Sans oublier la famille, les amis et toutes les personnes qui, par leur présence et leur soutien, ont été pour Michel d'un très grand réconfort dans ses derniers moments douloureux. Reconnaissance émue à tous.

## LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : [bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr)

Tél : 05.49.00.24.12

Fax : 05.49.00.24.50

Courrier : Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville

BP 647 86023 POITIERS CEDEX

## OBJECTIF CITOYEN



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)  
Édité en 2011 par le Service National de Poitiers

SGA

## INFO CDC ...

### La Communauté de Communes du Pays Santon des chiffres qui parlent !

La population de la Communauté de Communes est de **45 729 habitants**

Ce sont **22 800 ménages** qui vivent sur la Communauté de Communes

Le territoire s'étend sur **252 km<sup>2</sup>**

Il y a **19 communes** sur la Communauté de Communes du Pays Santon.

Le territoire communautaire regroupe **4 cantons** (canton de Pons, de Saintes-Nord, de Saintes-Ouest, de Saintes-Est)

Chaque habitant recycle en moyenne par an **88 kg** de déchets.

**18 664 tonnes** de déchets ménagers ont été collectées en porte à porte en 2009, parmi lesquels figurent **880 tonnes** d'emballages, **1608 tonnes**, de papiers, **1697 tonnes** de verres, **610 tonnes** de cartons, **11 874 tonnes** de déchets ménagers, **1315 tonnes** de déchets fermentescibles et **679 tonnes** de DIB.

**751 demandes** de ramassage d'encombrants sont formulées chaque année auprès du service collecte des déchets.

On compte **15 000 actifs** sur la ville de Saintes

Plus de **1600 entreprises** et commerces sont installés sur le territoire communautaire

**23 écoles** maternelles et **26 écoles** primaires sur la CDC :

Il y a **12 accueils** de loisirs sur la CDC:

Le Conseil Communautaire rassemble **50 délégués**, élus par les élus des communes.

Il élit en son sein **1 Président** et **9 Vice-Présidents**.

Leur travail est exercé dans **9 commissions**

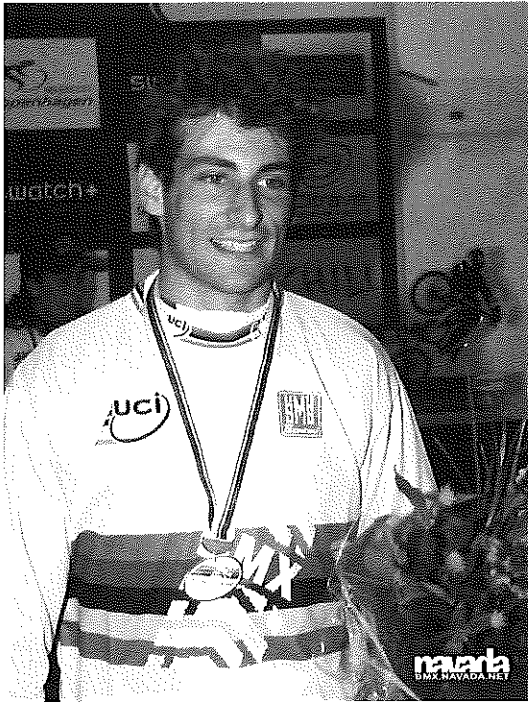
Le service urbanisme assure l'instruction des autorisations du droit des sols pour **17 communes** du territoire.

En moyenne, il instruit **470 permis** de construire, **800 renseignements** et certificats d'urbanisme et 46 permis de démolir par an.

Les constructions ou extensions d'une surface hors d'oeuvre brute supérieure à **20 m<sup>2</sup>** font l'objet d'un permis de construire. En deçà, il faut une déclaration préalable.

Au dessus de **170 m<sup>2</sup>**, les demandes de permis de construire doivent être établies par un architecte.

la durée de validité du permis de construire est de deux ans. Par décret du 19 décembre 2008, cette durée de validité est passée de 2 à 3 ans pour les autorisations en cours de validité au 20/12/2008 ou délivrées avant le 31 décembre 2010 Celle d'un certificat d'urbanisme est de **18 mois**.



## Un Bussacais champion du monde à l'honneur...

Il est exceptionnel qu'un sportif français se distingue à ce point dans son sport.

C'est pourquoi il semblait évident que Joris Daudet, champion du monde élite sénior de BMX, soit pour la deuxième fois notre Bussacais à l'honneur

Son dernier exploit, il l'a réalisé à Copenhague fin juillet 2011.

### Joris est devenu champion du monde de BMX Elite

Ce garçon a collectionné les podiums depuis son plus jeune âge, lorsqu'il était licencié à Saintes puis à Saint Jean d'Angély.

Depuis, il porte haut les couleurs de la France et de notre région sur tous les circuits du monde.

Déjà titré dans la catégorie junior en 2008, il a cette année placé la barre très haut.

Victorieux du championnat de France, puis du championnat d'Europe au début de l'été, il est arrivé au Danemark en pleine confiance.

Il a battu (en passant) le champion du monde et champion olympique en titre, le Letton Maris Strombergs.

De là à lui prédire un avenir doré aux jeux olympiques de Londres en 2012, il n'y a qu'un pas. Un pas que Joris avec sa modestie légendaire refuse de franchir.

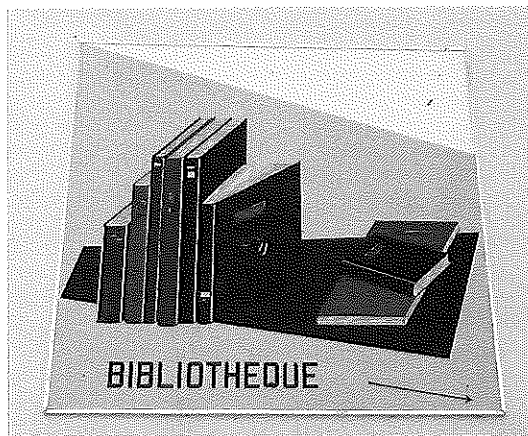
Il va continuer à travailler avec le même sérieux pour décrocher sa sélection dans une équipe de France où la concurrence est rude.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans cette entreprise qui viendrait récompenser un garçon charmant dont la gentillesse est reconnue de tous.

Rendez-vous autour du 26 juillet 2012....



## Des Nouvelles de la Bibliothèque...



**Adresse** : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

**C'est une bibliothèque municipale**

**Horaires d'ouverture au public** : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

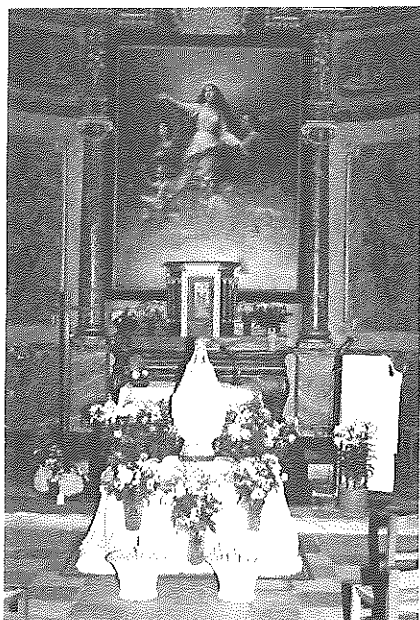
**Horaires d'ouverture à l'école** : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

**Téléphone** : 05 46 97 18 14

**Inscriptions** : **Gratuité** à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes

Les bénévoles de la bibliothèque, fidèles au poste, vous attendent lors de leur permanence pour vous conseiller ou vous guider dans vos choix. N'hésitez pas à faire appel à leur service !!!

## Vie paroissiale



Merci à l'équipe de rédaction de ce journal d'offrir une place pour les actualités paroissiales.

C'est ce qu'avait coutume d'écrire notre ami le colonel Pierre-Philippe FEYZEAU qui avait pris la charge de rédiger ce bulletin. Pierre-Philippe lutte contre la maladie et nous ne pouvons que lui souhaiter soulagement, comme à tous les malades de la commune. Ils sont dans nos prières.

Lundi 15 Août, nous avons fêté Notre Dame de L'Assomption. Nous étions plus de cinquante à la cérémonie autour de la Vierge abondamment fleurie et environ trente au pique-nique.

Nous avons pu admirer la nouvelle estrade devant le Maître Autel, artistement réalisée sur le modèle de l'ancienne devenue en mauvais état par son âge et l'humidité.

Merci à l'équipe municipale de veiller à l'entretien et à la sécurité de ce patrimoine.

Le Père Lalot nous quitte après trois années passées au service de la Paroisse. Il rejoint le Diocèse de Tours. Nous le remercions pour tout ce qu'il nous a apporté.

Il sera remplacé au mois de septembre par l'actuel curé de Pons, le Père Bertrand Monard.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

## Le point sur les travaux ...

### Sécurité routière :

Deux accidents spectaculaires ont eu lieu sur la commune durant l'été, heureusement sans conséquences graves.

Dans le même temps, les élus recevaient les conclusions de l'étude menée par la DID (Direction des Infrastructures du Département) sur la sécurité routière dans la traversée de la commune de Bussac. Celles-ci montrent, grâce aux relevés de vitesse effectués en différents points de la commune, sur plus de 2000 véhicules qui traversent chaque jour la commune, 15% dépassent de manière significative la vitesse autorisée.

Il faut poursuivre les efforts pour que la prise de conscience touche tous les conducteurs, et réfléchir à des aménagements qui permettront d'atteindre nos objectifs d'amélioration de la sécurité.

C'est la mission qui est confiée à la DID qui travaille actuellement au choix des aménagements à mettre en place.

La sécurité routière se vit aussi au quotidien autour de l'école. La mise en place du RPI demande un changement des habitudes de la part des parents d'élèves. Un agent communal a été affecté depuis la rentrée à la traversée des élèves et à la surveillance de la bonne utilisation des parkings par les automobilistes pour permettre au bus de s'arrêter dans de bonnes conditions.

Le comportement de quelques personnes (identifiées) nous confirme que sans la présence de Christian et d'Alain, nous irions au devant d'accidents.

La sécurité routière est l'affaire de chacun.

### Voirie :

La quantité habituelle d'enrobé a été déposée sur les voies communales durant l'été afin de réparer les secteurs abîmés.

Des travaux destinés à améliorer l'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés à Montvolland. Le ravinement était tel dans certains secteurs qu'il devenait de plus en plus difficile d'accéder aux habitations.



Un miroir a été installé en face de l'impasse de la Combes des Chaumes pour permettre aux riverains de sortir de l'impasse en toute sécurité.

### **Travaux à l'école :**

Durant l'été, des travaux importants ont été réalisés à l'école.

Une classe a été entièrement repeinte ainsi que son mobilier.

Les panneaux solaires installés au printemps ont été mis en service et raccordés au réseau EDF.

Les combles ont été isolés par de la laine de verre pulsée en remplacement de l'ancienne laine de verre vieillissante. Avec le changement récent des dernières ouvertures non équipées de double vitrage et l'installation de la chaudière à bois déchiqueté, l'école deviendra un bâtiment beaucoup plus économe en énergie.

Pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions de sécurité, les jeux de cour ont été entièrement révisés et les pièces défectueuses changées.

### **Eclairage public :**

La pose de plusieurs nouveaux points d'éclairage a été réalisée dans plusieurs villages. Ils viennent compléter les équipements existants.

Sur la RD 114, le passage piéton situé près des Maillaux a été équipé d'un projecteur du même type que ceux utilisés en centre bourg. Nous souhaitons ainsi améliorer la sécurité dans ce secteur.

### **Station d'épuration :**

L'acquisition des parcelles situées derrière le cimetière par le Syndicat des eaux et la commune se concrétise. Le bornage de l'emprise de la future station d'épuration a été réalisé.

La phase d'étude géotechnique des sols va débiter dans les jours à venir. Elle permettra, sur l'ensemble du périmètre du futur assainissement collectif, de connaître la nature des sols avant d'entreprendre les travaux.

Les Bussacais seront informés régulièrement de l'avancement de ce projet

### **Fontaine du vieux Bourg :**

Peu de Bussacais connaissent cette fontaine, située au vieux Bourg.

Elle était peu visible car cachée par des herbes et entourée d'un grillage car son état pouvait rendre son approche dangereuse.

Il y a plusieurs années que la commune avait demandé au SAS ( entreprise d'insertion) de programmer une rénovation de ce patrimoine bâti singulier. Celle-ci était déjà intervenue sur la commune lors des travaux réalisés à la grave du château ou à la fontaine des Guilloteaux.

Depuis le début du mois de septembre, une équipe du SAS s'est mise au travail. Les travaux entrepris sont importants, mais le résultat devrait permettre de mettre en valeur ce site très intéressant.



## CCAS ...

### Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

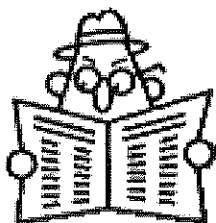
Mairie de Bussac : 2<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2<sup>ème</sup> mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie



### PRESS'PARTAGE : Le droit à l'information de proximité pour les retraités de la région Poitou-Charentes

La Région Poitou-Charentes a mis en place un dispositif d'accès à la presse de proximité pour les retraités, avec un abonnement gratuit pour un an mis à disposition d'un groupe de 3 à 5 personnes habitant sur une même commune ou à proximité les uns des autres.

Les personnes constituant le groupe ne doivent pas excéder le plafond de ressources suivant :

1 personne=23688€

2 personnes=31588€

3 personnes=36538€

et ne pas avoir bénéficié d'un abonnement à aucun des journaux inscrit dans la liste.



Pour tous renseignements supplémentaires se renseigner en mairie



**Aide à domicile :** Si vous souhaitez intervenir auprès des particuliers à leur domicile pour le ménage, repassage, courses, aide aux personnes âgées, etc...merci de vous faire connaître en mairie avec vos nom, adresse, et n°de téléphone. Merci de préciser la liste des tâches que vous pouvez assurer. Nous pourrons ainsi transmettre vos coordonnées aux personnes qui nous en font la demande.



**Le repas des Aînés** aura lieu comme chaque année le 11 Novembre. Les demandes d'inscription parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres des intéressés. Nous vous rappelons que les Bussacais se doivent de limiter le nombre de leurs invités, cette journée étant organisée pour des retrouvailles avant tout bussacaises

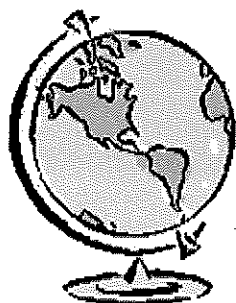


**L'aide aux devoirs** destinée aux collégiens est reconduite pour l'année scolaire 2011/2012.. A compter du 27 septembre elle aura lieu chaque mardi et jeudi de 17h45 à 19h15 avec les élèves de l'an passé déjà réinscrits.

Un courrier sera prochainement adressé aux familles ayant un ou plusieurs enfants à Agrippa d'Aubigné et un nouveau planning sera éventuellement mis en place si nécessaire.

Comme l'an passé, l'encadrement sera assuré par Pierre Cistac, dans la salle au dessus de la salle municipale.

**N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.**



**Nous vous rappelons que les voyages scolaires** (en France ou à l'étranger) peuvent être en partie financés par le CCAS sous condition de ressources.

Adressez votre demande en mairie avec les documents justificatifs concernant le voyage, ainsi que votre avis d'imposition et/ou vos ressources.

**Le spectacle de cirque du Noël solidaire** aura lieu comme chaque année en décembre et le CCAS offre des places aux familles à revenus modestes ayant au moins un enfant de moins de 14 ans. **Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le 30 octobre 2011.**



### **Colis de fin d'année**

Comme chaque année avant Noël, le CCAS rend visite aux plus âgés d'entre nous. La date de naissance ne fait pas tout car certains d'entre eux, bien que n'étant plus des ados, sont loin de l'image qu'on se fait parfois du 3ème âge...et c'est tant mieux !!!

Les membres du conseil municipal et les bénévoles du CCAS viendront vous souhaiter Noël entre le 16 et le 18 décembre. Si vous devez vous absenter, merci de prévenir la Mairie.

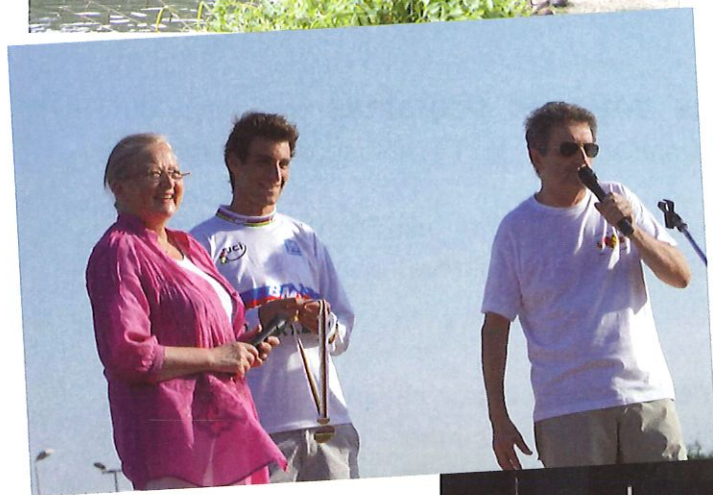
# Le Jumelage fête ses 30 ans ...



*Semaine très riche avec alternance de cérémonies, découverte du patrimoine, festivités...*



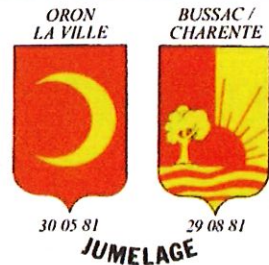
*1<sup>er</sup> août : soirée organisée par le Jumelage et la Mairie Joris Daudet (champion du monde de BMX) est à l'honneur entouré de Mr le Maire et Mme C. QUERE, député.*



*Le groupe Oron – Bussac sous les couleurs de la Charente-Maritime*



# Oron et Bussac : une belle histoire d'amitié



*Belle semaine aux couleurs  
suissees dans notre commune  
avec comme  
fil conducteur : l'Amitié...*



## Nouvelles de l'école...

### Conseil d'école du mardi 29 mars 2011 : sujets abordés

Le compte rendu complet est disponible à l'école.

- 1) Lecture et adoption du compte-rendu du conseil d'école précédent
- 2) Le RPI Bussac sur Charente-Saint Vaize
- 3) Evaluations nationales CE1
- 4) Projets pédagogiques
- 5) Coopérative scolaire
- 6) Crédit municipal
- 7) Travaux
- 8) Sécurité et hygiène
- 9) Points divers

#### RPI école de Bussac sur Charente et Saint Vaize:

La répartition des élèves entre les deux écoles s'est faite avec Mme Charpentier, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Saintes, les enseignants de l'école de Bussac sur Charente et La directrice de Saint-Vaize.

Les élèves de cycle 1 ( PS, MS, GS) et de cycle 3 ( CE2, CM1 et CM2) seront à l'école de Bussac sur Charente tandis que les élèves de cycle 2 ( CP, CE1) seront scolarisés à Saint-Vaize. Cette organisation a été retenue car les locaux de l'école de Bussac sur Charente sont adaptés aux jeunes enfants ( mobiliers, WC prévus pour les maternelles) alors que l'école de Saint-Vaize n'accueille plus depuis plusieurs années de maternelles. Les élèves de maternelle de Saint-Vaize étaient jusqu'à présent accueillis à l'école de Saint-Eutrope à Sainte). De plus l'école de Bussac sur Charente a bénéficié du plan ENR, il a semblé plus judicieux de laisser cet équipement ( TBI et ordinateurs portables) à disposition des élèves plus âgés.

**Bilan pour le RPI: 170 élèves. 126 élèves à Bussac sur Charente et 44 à Saint Vaize**

**Les horaires de l'école de Bussac sur Charente :** Pour les maternelles: 8h55 - 11h45 et 13h15-16h25. Pour les élémentaires: 8h55 - 12h et 13h30-16h25

**Les horaires de l'école de Saint-Vaize :** 9h - 12h et 13h30-16h30



#### Fête de l'école 2011

Le beau temps avait permis d'installer la scène dans la cour pour profiter au mieux d'un spectacle nous faisant voyager sur les quatre continents, à la suite de quoi la kermesse attendait petits et grands !



Que c'est chouette de retrouver les copains et les copines le jour de la rentrée !!!



Le 1er jour de maternelle, on se pose la question :  
« qui a le plus de mal à lâcher l'autre : l'enfant ou le parent ??? »

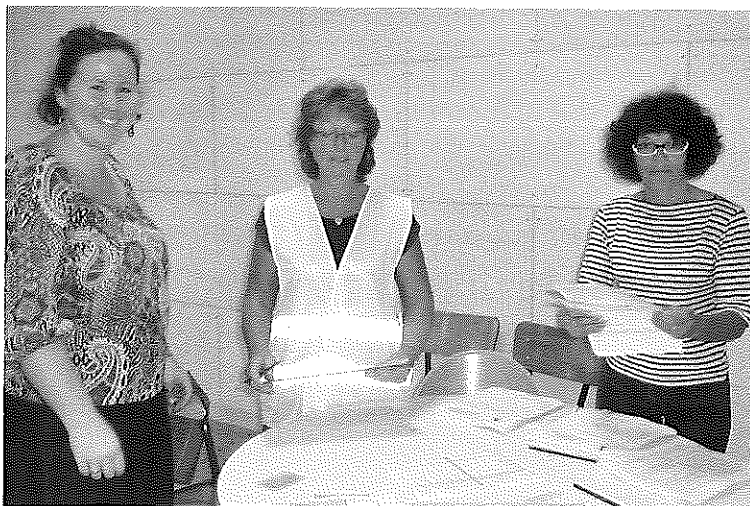


On s'active au restaurant scolaire car il y a beaucoup de petits....

**La nouveauté de cette rentrée 2011 a bien entendu été le regroupement des écoles de St Vaize et Bussac pour n'en former qu'une seule.**

**Pour y parvenir dans les meilleures conditions, un service de car entre les 2 sites a été mis en place.**

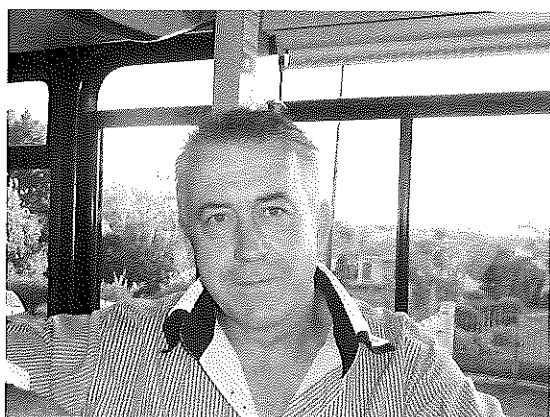
**Angélique (à gauche) responsable de la garderie et Chantal (au centre) responsable du transport des enfants peaufinent les derniers détails aidés de Sylvie, toujours fidèle au poste.**



**Quel casse tête ce 1<sup>er</sup> départ quand il faut pointer la présence des enfants qu'on ne connaît pas encore très bien !!**



**Voici Michel, le chauffeur !!**

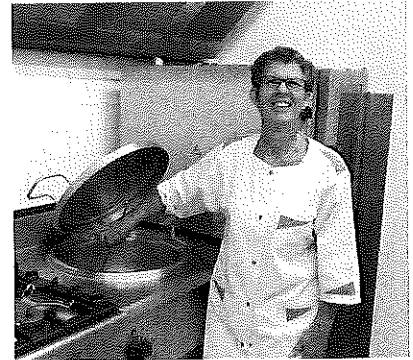


**Présence indispensable de Christian et Alain pour assurer la sécurité des enfants au départ et à l'arrivée.**

## La recette de Liliane Risotto aux champignons

### Ingrédients :

- 300 g de mélange champignons (cèpes, girolles, morilles...)
- 200 g riz rond
- 50 cl de crème fraîche
- 3 cuillères à soupe de mascarpone
- 1 gousse ail
- sel et poivre
- ½ oignon
- 2 brins de persil
- 150 g de parmesan



Faire blanchir les champignons dans ½ litre d'eau salée pendant 5 minutes. Les égoutter et conserver le bouillon.

Dans un poêlon à fond un peu épais, faire revenir l'oignon, l'ail et le persil hachés fin dans 2 cuillères à soupe de crème fraîche.

Rajouter le riz, les champignons, le reste de la crème, le mascarpone et recouvrir du bouillon.

Assaisonner et laisser cuire à couvert à feu moyen jusqu'à ce que le riz soit fondant et la sauce crémeuse (au moins 45 minutes).

Hors du feu, incorporer le parmesan râpé et bien remuer.

Servez bien chaud.

## Avis de la diététicienne...

Les matières animales associées aux graisses végétales (cf. n° précédent du BI) forment la famille des corps gras. On les appelle animales car elles proviennent d'un mammifère. Il s'agit du **beurre** et de la **crème fraîche** entier ou allégé et des graisses « figées » provenant des tissus d'animaux comme le **saindoux** ou la **graisse de canard ou d'oie**.

Le **beurre** et la **crème fraîche** apportent de la vitamine A et D. Il convient de ne pas les cuire ; il est préférable de les laisser fondre grâce à la chaleur de l'aliment dans lequel elles sont.

10 gr de beurre (une mini plaquette individuelle) = 8.4gr de lipides = 75 calories

1 cuillère à café bombée de crème fraîche (10gr) = 3 gr de lipides = 27 calories

Si vous « traquez » les calories, vous pouvez déjà préférer la crème fraîche au beurre et réduire ainsi de 2/3 votre apport en graisses d'assaisonnement !

Il existe aussi **du beurre et des crèmes fraîches allégés**. Les taux de lipides varient de 6 à 1.2 gr pour 10gr de beurre ou de crème. Mais attention, moins il y a de matières grasses, moins il y a de vitamine A et D.

Le **saindoux** est de moins en moins utilisé et n'est pas très intéressant d'un point de vue nutritionnel. Il n'apporte aucune vitamine.

La **graisse de canard/d'oie** n'est pas à exclure car riche en acides gras mono insaturés. Elle joue un rôle bénéfique dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires.

10gr de graisse = 10gr de lipides = 90 calories saturés

En général toutes ces graisses ont mauvaise réputation ; elles sont décrites comme « riches en cholestérol » et « encrassent les artères ».

Tout est affaire de choix et de modération !!

# Foyer Rural

## Le mot du président

Le 25 novembre à 19h30 se déroulera notre assemblée générale à la salle municipale, moment important d'échange pour notre association.

Pourquoi cette assemblée ?

C'est une obligation qui relève de nos statuts.

C'est un espace qui :

- rend compte aux adhérents dans un souci de démocratie,
- confie la gestion de l'association aux membres du Conseil d'Administration,
- fait le point, fait un bilan,
- approuve les comptes,
- définit des orientations, fait de nouveaux projets,
- élit les membres du Conseil d'Administration (tous les deux ans),
- vote la cotisation d'adhésion.

C'est un temps convivial qui :

- permet de se faire connaître,
- valorise notre action aux regards des élus,
- est l'occasion d'accueillir de nouvelles personnes en leur permettant de savoir qui

on est,

Aussi j'espère accueillir lors de cette assemblée un maximum d'adhérents ainsi que d'autres personnes désirant nous connaître.

Je souhaite à tous et à toutes une bonne rentrée et je vous dis à très bientôt.

Alain Destreguil





## SECTION GYM et RANDONNEE PEDESTRE

Cette année encore nous reprenons les activités de la section dès les 1<sup>ers</sup> jours de septembre

- Lundi 5 septembre marche à St Jean d'Angély à 9H
- Mardi 6 septembre cours de gym avec Éric MARTINET à 18h45
- Vendredi 9 septembre cours de gym avec Janine COSTE à 18h45

Les inscriptions se feront jusqu'au 30 octobre auprès de Janine COSTE et Anne NAVARRO.



### Les dates à retenir:

- Journée champêtre le 25 septembre et la section vous propose de participer à sa marche dès 9H

### Les randonneurs sont encore partis en vadrouille

C'est à ARGELES SUR MER, capitale du camping, que les petites maisons du groupe vacancier nous ont accueillis du 21 au 28 mai 2011. Il fera beau presque toute la semaine, l'excellent restaurateur nous y servira les repas en terrasse aidé par une équipe décontractée qui s'adaptera très vite à notre groupe un peu particulier, qui fera l'étonnement des autres résidents. Après maintes et difficiles recherches, votre serviteur a réussi à engager in extremis deux guides accompagnateurs du terroir, de l'association « en chemin catalans », Christian Piquemal et Julien Boher accompagnés d'une vedette inconnue, Gérard Meliner créateur des circuits : berger des mots ainsi que balades gourmandes d'ici et d'ailleurs.

Dimanche 22: Départ pour Collinaires, port de pêche aux anchois et sardines où nous découvrons l'église Notre Dame des Anges, ses remparts, la citadelle, les maisons aux 6 couleurs où domine la céramique, les bateaux traditionnels très colorés et le quartier des peintres fauvistes dans le foisonnement des fleurs. Une rude petite montée vers le dernier moulin à huile d'olives

Lundi 23: A partir du château Valmy, propriété de Jean Randon créateur du papier à cigarette JOB, nous gravissons une cote très raide bordée de branches épineuses au sol caillouteux et poussiéreux jusqu'à la chapelle St Laurent à 299m. La descente en forêt a permis de côtoyer une ORRI de pierres sèches, cabane de charbonnier, les pierres roulantes et les souches autorisèrent quelques chutes.

Mardi 24 : Retour en bord de mer dans la magnifique anse de Banyuls où naquit le sculpteur Maillot et où débouche le GR 10 qui traverse les Pyrénées depuis Bayonne. Banyuls est un village aux pentes abruptes, très fatigantes, avec des maisons curieusement étroites et une flore colorée, bougainvilliers, orangers, rosiers, hortensias, cactus. Évidemment une dégustation de la boisson locale fut appréciée de tous et en particulier votre serviteur.

Mercredi 25: Journée libre : plages, Espagne, vallée du Tech et l'ascension du CANIGOU par 4 randonneurs.

Jeudi 26 : Ascension de la Tour Madeloc point culminant des Albères côtiers de 335m avec à son sommet une vue panoramique de 360°.

Vendredi 27 : Les quelques gouttes n'empêcheront pas les randonneurs d'apprécier la beauté de l'anse de pailles classée grand site de France. Visite de l'ancienne dynamiterie Nobel créée en 1871 et fermée depuis 1984 puis rachetée par le conservatoire du littoral.

Félicitations à notre vétéran TATAVE qui a fait gravir à ses 83 printemps une vingtaine de kilomètres pour atteindre le sommet du mon Canigou soit 2784m66.

Comme à chaque fois, cette sortie restera dans nos mémoires.

## Nécrologie

La section présente à Nicole CHABOT et à ses enfants ses plus sincères condoléances

### GUSTAVE a déjeuné sur l'OLYMPE

Nous avons promis : « Gustave si tu t'inscris à ce séjour, on t'accompagnera au sommet du CANIGOU! ». Une promesse, c'est une promesse. Nous sommes quatre à décider de tenter l'aventure: Gustave, Jean-Marie, Claude et Annie. Cette journée libre est bien venue.



5H30: heure fixée pour le petit déjeuner sur la terrasse. Gustave a 20 minutes d'avance, il n'a pas trop dormi; avant chaque rando en montagne, il y a, pour chacun, un moment de doute, d'appréhension. Va t'on y arriver ? Tous? Comme on l'a rêvé.

6 H: c'est le départ en voiture, direction Vernet les Bains, par la belle route. Le temps est radieux, le paysage très beau, le Canigou déjà visible. Après Vernet, la route se transforme en piste, on roule beaucoup moins vite!

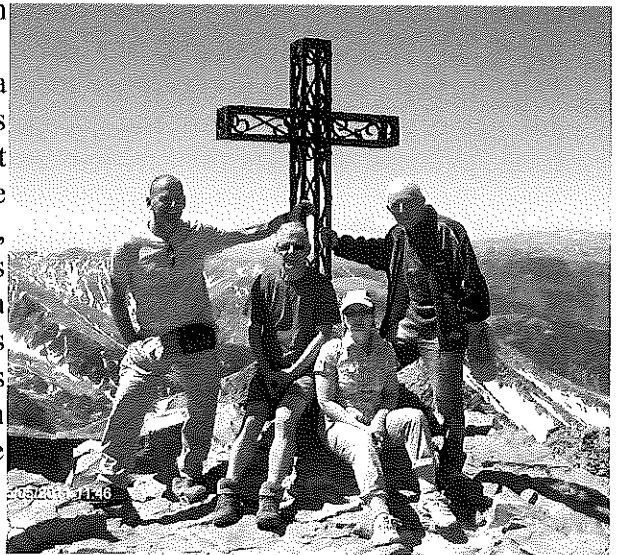
7H30: Arrivée au refuge de Mari ailles (1718 m).Beaucoup de places libres sur le parking. On s'équipe.

Tout prévoir: le chaud, le froid, l'humidité, la soif, la faim, les bobos et c'est parti. On sait qu'il nous faudra monter 1098m! Nous avons déjà tous fait ce genre d'ascension. Épreuve aussi mentale que physique. La tête, les jambes, le cœur. A chacun sa méthode, son allure, ses pensées.

Le chemin commence dans les arbres et la verdure, traverse la Lipodère, monte jusqu'au col vert et torrent du CADY (pas de pont). A partir du refuge ARAGO, la végétation se raréfie. Sur la PLA DU CADY, surprise: plusieurs groupes d'isards bien tranquilles profitent en famille du soleil matinal sur leur pelouse. On fait comme eux : pose fruits secs et boissons. Puis ce sera la PORTEILLE de VALMANYA. Le décor est devenu entièrement minéral. A la brèche DURIER, une grande fenêtre s'ouvre sur l'est. C'est magnifique. Ne pas oublier d'admirer, de toute façon ça permet de souffler! Tout va bien, on vient d'apercevoir le sommet couronné d'une grande croix métalliques on va y arriver c'est sûr! On monte, on monte toujours, on monte depuis plus de 3 heures. Que du bonheur!

A partir de là, le sentier devient pierrailles. Faire attention avant de poser les pieds, pas de hâte, on y est presque.

Mais voilà qu'entre « le presque » et le « tout à fait », il y a l'OBSTACLE : cette fichue « cheminée » faite d'énormes blocs de roche, un goulet très pentu et absolument inévitable. On ne parle plus, on se concentre, on se raisonne quand on est sujet au vertige, on a les jambes en coton, l'estomac à l'envers et comme une petite déprime. Très désagréable! Heureusement, pas le choix, et puis on a sa petite fierté tout de même. Alors avec tous ses pieds, toutes ses mains et toute sa tête, on se hisse en regardant toujours plus haut vers cette croix qui grandit à vue d'œil et qu'on va bientôt toucher. Une dernière poussée, une dernière traction



### *ON Y EST ! TOUS LES QUATRE*

On a réussi et c'est magnifique. Les larmes ne sont pas loin. La joie est profonde, ceux qui y croient remercient le ciel. Ne sommes-nous pas au sommet de OLYMPE des Catalans? Le spectacle est grandiose sur 360°, sous un ciel idéalement bleu. Nous sommes les rois du monde!

Et il est 11H45: 4 autres randonneurs sont avec nous, échanges d'impressions, d'appareils photos et tout le monde à table. Il ne fait même pas froid, un pique nique de rêve. Quelques coups de téléphone pour rassurer les amis et il faut penser à redescendre.

13 H: après délibération nous choisissons de ne pas redescendre par la cheminée, il existe un autre sentier, plus long certes, mais tout sauf crapahuter en direction du vide. Et nous voilà repartis, gais comme des pinsons, légers comme des papillons. Dernier coup d'œil circulaire au sommet et en route.

Fontaine de la Perdrix, abri de la Castelle (le plus bel abri en pierre sèches des Pyrénées), refuge Bonne Aigre, ravin du Roc des Isards, ravin de la Portelle et des ravins et des cols et des torrents. Les jambes se font de plus en plus lourdes et ça fait des heures qu'on descend. Il est interminable ce retour et heureusement en réconfort il y a les fleurs, les sommets, le silence des hauteurs, le soleil et le bonheur de pouvoir être là. Merci à la vie. Enfin nous bouclons la boucle et nous revoilà traversant le torrent du Cady. Heureusement qu'Hélène n'a pas vu par quoi nous avons fait passer son Gustave pendant toute cette journée! Quoi que! Elle serait fière de lui et de sa forme Olympique!!. La fin du parcours n'en finit pas. Après le rêve du sommet, le rêve du parking! Et il se réalise. Claude serre Tatave dans ses bras, ce n'était pas gagné tout ça, immense satisfaction, inoubliable souvenir.

Nous avons marché pendant 11 heures, parcouru 27 km de montagne et gravi un dénivelé de 1749 m, sacrée journée de repos.

Très touchés par l'accueil qu'on nous a réservé à notre retour, nous retrouvons nos lits comme si nous les avions quittés depuis 3 jours! Sacrée nuit!

## SECTION TENNIS DE TABLE

Reprise de l'activité 2011/2012 :

***Lundi 5 septembre à 18 heures***

(Les inscriptions se feront à partir de cette date).

Entraînement :

***Le lundi et le mercredi de 18 heures à 21 heures*** *N'oubliez pas votre raquette*

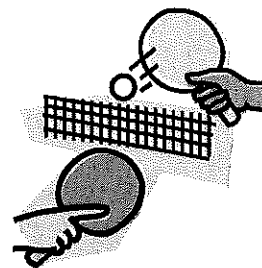
Encadrement :

- Gérard PASTUREL (Président : inscriptions et trésorerie)
- Paul PIMIANTA (conseiller technique, entraînements et compétitions)

Tel : 05 46 92 22 06 / 06 28 29 57 01

**Pour info :**

**Tous les vendredis matin de 10h à 11h nous avons le plaisir de faire pratiquer ce sport à 8 handicapés encadrés de leurs moniteurs (ceci depuis mai 2010).**



## SECTION JUMELAGE



1981



2011

*Bravo et Merci !*

Ce sont les deux mots qui me viennent pour définir la semaine de réception de nos amis Oronnais à l'occasion des 30 ans du jumelage.

**Bravo**, car cette semaine a été, malgré nos craintes, riche en activités, en émotions, en amitié et le soleil était avec nous !

**Bravo** pour le bon déroulement des activités, dans la bonne humeur, les surprises et beaucoup de satisfaction de part et d'autre. Le principal étant que nos amis Suisses profitent pleinement de leur séjour, je pense que l'objectif est atteint et que nous ne pouvons que nous en féliciter.

Et merci aux nombreux Bussacais qui ont joué le jeu en arborant les pompons aux couleurs du jumelage sur leur portail ou sur leur voiture.

Merci à tous les Bussacais qui ont su le dimanche à l'arrivée des cyclistes et de nos amis Oronnais leur réserver l'accueil qu'ils méritaient. Merci à tous les Bussacais qui ont participé à la fête du 1<sup>er</sup> août (fête nationale suisse) faisant de cette soirée une vraie réussite.

Merci aux employés communaux qui ont fait preuve d'initiatives intéressantes et qui nous ont soulagés de la mise en place de la salle et de son rangement pendant la semaine.

Merci à tous les membres du jumelage qui se sont donnés à fond tous les jours pour organiser les activités et faire qu'elles se déroulent au mieux. Merci à ceux qui ont, en amont, préparé toutes ces petites choses qui semblent anodines mais sans lesquelles les festivités n'auraient pas été si colorées : les pompons, les serviettes décorées pour le repas d'adieux, les drapeaux, la décoration de la salle, l'expo photos-souvenirs, l'affichage, les 30 balais !!!



Alors pour tout ça, encore une fois,  
*Bravo et merci à tous !*

Le jumelage est encore et toujours présent, et nous espérons que les personnes qui ont pris autant de plaisir que nous pendant cette semaine, n'hésiteront pas à nous rejoindre lors de nouvelles occasions pour prolonger la découverte et l'amitié. Il y a beaucoup d'idées à creuser pour l'avenir, venez partager ces moments avec nous.

*Vive le jumelage !*

Corinne, Présidente

## les Oronnais chez les Bussacais...

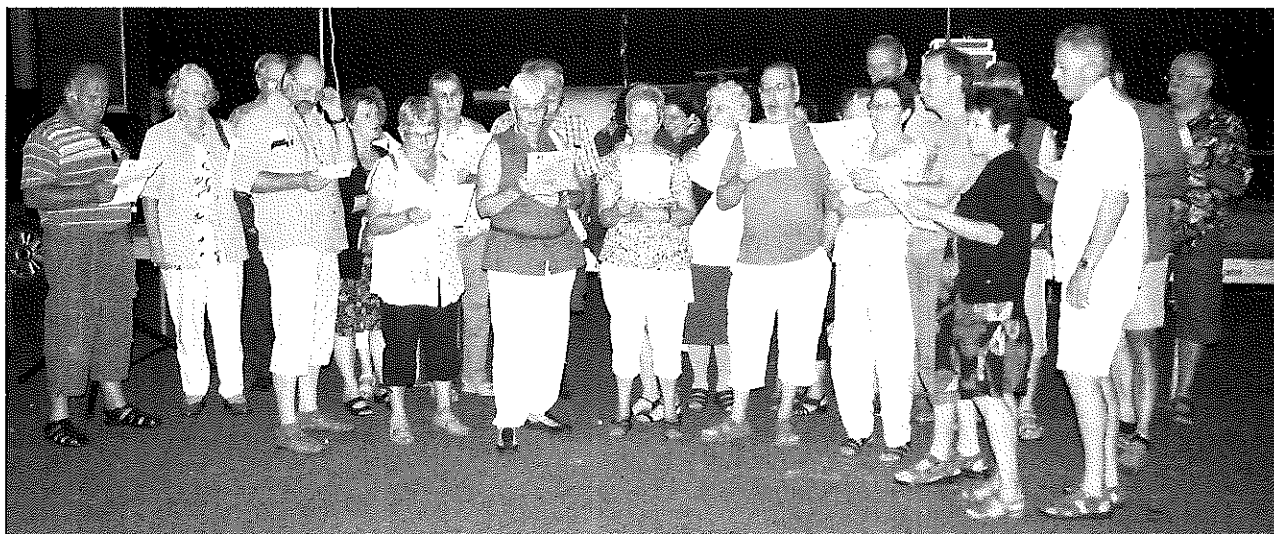
- Mardi 26 juillet. Trois cyclistes suisses s'élançant tôt ce matin-là dans le but de rejoindre Bussac-sur-Charente. Ils sont fous ces Helvètes ! Six jours plus tard, 791 km accomplis, les efforts physiques consentis ont été nettement récompensés par la beauté des paysages traversés (entre autres, la forêt de Tronçais. On en utilise son bois pour fabriquer les tonneaux à pineau et à cognac), l'accueil reçu à chacune des étapes (Mantry, La Boulaye, Pouzy-Mésangy, Dun-le-Palestel, Charroux), la gentillesse des gens tout au long du parcours, lorsqu'on se renseignait sur la route à suivre, pas toujours évident. Il est vrai que des cyclistes débarquant dans des coins retirés sont mieux vus que des touristes descendant d'un autocar. Découvrir un pays de cette façon est formidable !



- Dimanche 31 juillet. Quelques courageux cyclistes bussacais, très entraînés !, rejoignent leurs amis suisses à Ecoyeux pour parcourir les 15 derniers kilomètres. Premières retrouvailles après 2 ans (nous nous ne sommes pas revus officiellement depuis Oron), embrassades et émotions.

L'arrivée du peloton à Bussac est triomphale, digne d'une arrivée d'étape du Tour de France. La foule est nombreuse et en délire. Les appareils photos crépitent et les cyclistes doivent jouer des coudes pour descendre de leurs bécanes. J'exagère ?

- Lundi 1<sup>er</sup> août, jour de la fête nationale suisse. Elle commence sous un splendide soleil par une visite à la foire de Saintes. Grandiose, quel monde ! Le soir, nous nous retrouvons tous au foyer rural pour la fête proprement dite : production du groupe folklorique Aunis et Saintonge qui provoque une ambiance du tonnerre, quelques discours, l'hymne national suisse interprété par le « swiss band », deux très bons musiciens et un extraordinaire feu d'artifice vient clore la cérémonie.



- Les jours suivants défilent à grande vitesse et les activités se succèdent à un rythme soutenu : le Paléosite à Saint-Césaire, la visite chez un producteur de pineau et cognac à Fontcouverte, la soirée-surprise au cabaret. « Le grain de folie » à Bordeaux, la pisciculture de Saint-Césaire, la randonnée au Pré Valade à Port d'Envaux, le concours de pétanque à Bussac, la foire aux vins à Saint-Savinien et le repas d'adieux. Je n'ai énuméré ici que les activités « officielles » prévues au programme. Il faut encore rajouter ce que chacun a pu faire avec sa famille d'accueil pendant les moments libres.

Au risque d'oublier quelqu'un dans une énumération compliquée, je tiens au nom de tous les Suisses à remercier très sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette superbe semaine qui, j'en suis sûr, laissera de magnifiques souvenirs et de belles anecdotes à raconter. Merci !

A dans deux ans à Oron !

Du côté suisse, les activités normales vont reprendre : la broche familiale (le 25 septembre), la foire aux oignons (le 8 octobre) et la soirée-brisolée (le 28 octobre). Si vous êtes de passage en Suisse à ces dates, ne vous gênez pas de venir nous rejoindre !

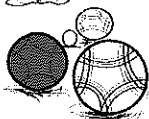
A bientôt !

Le président, Guy

## SECTION BOULE BUSSACAISE



Malgré un été assez capricieux pour l'organisation de festivités, la Boule Bussacaise a quand même organisé diverses activités :



- Après 3 concours ouverts à tous et 2 concours officiels durant les mois d'avril et de mai c'est le 18 juin que la Boule Bussacaise recevait ses amis du Club de Pétanque de Bressuire.

Après l'accueil de nos hôtes vers 12h30, tout le monde se retrouva autour d'un apéritif suivi d'un agréable repas ( sous les tonnelles car le temps était incertain ).

La journée s'est poursuivie par un concours de pétanque et se termina par une sardinade.

Nos amis de Bressuire nous quittèrent vers 11h30 et nous donnèrent rendez vous dans 2 ans chez eux.

- Le Dimanche 3 Juillet Place d'Oron la Ville a eu lieu notre méchoui annuel. Environ une centaine de convives participa à cette journée.

Merci à tous, participants, membres de la Boule Bussacaise, bénévoles et aux cuisiniers qui ont fait que cette journée fut une belle réussite.

- Le Vendredi 15 Juillet, le club participa de nouveau à la Coupe de France des Clubs après un break de 3 ans.

Etant exempt au 1er tour, La boule Bussacaise recevait le club de Vaux sur Mer ( AB Vauxoise ) pour le 2ème tour.

Malgré une lutte acharnée et des parties assez indécises, Vaux sur Mer remporta la partie. Bonne chance à eux pour la suite de la compétition.

Quand aux joueurs de Bussac malgré la défaite, ils se donnèrent tous rendez vous pour la Coupe de France en 2012.

- Le Vendredi 5 Août dans le cadre de la semaine du Jumelage Bussac/Oron La Ville, un concours de Pétanque et un pique nique ont été organisés par le comité de Jumelage et La Boule Bussacaise.

Après une première partie de boules, c'est autour de l'apéritif offert par la club de pétanque qu'Oronnais et Bussacais se retrouvèrent.

La soirée continua par deux autres parties de boules agrémentée de grillades.

Soirée placée sous le signe de l'Amitié et de la Convivialité. Bon retour en Suisse pour nos amis d'Oron la Ville.

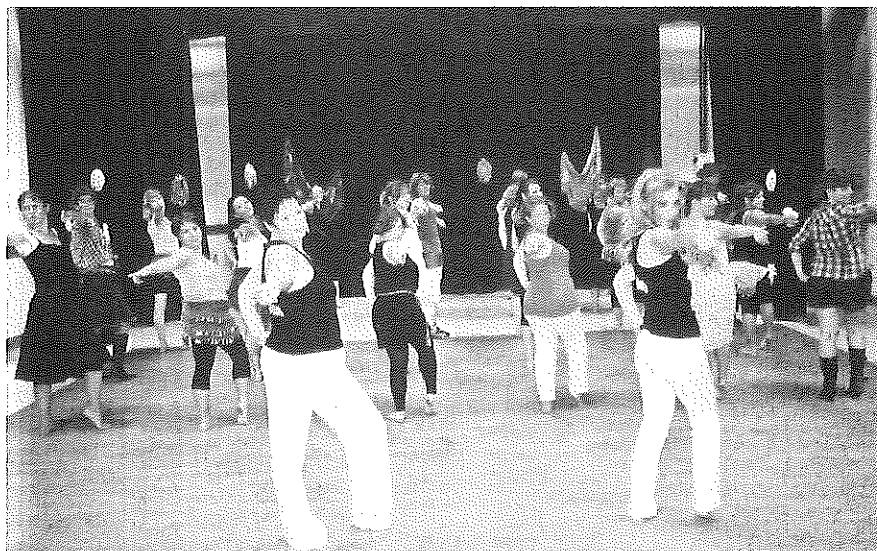
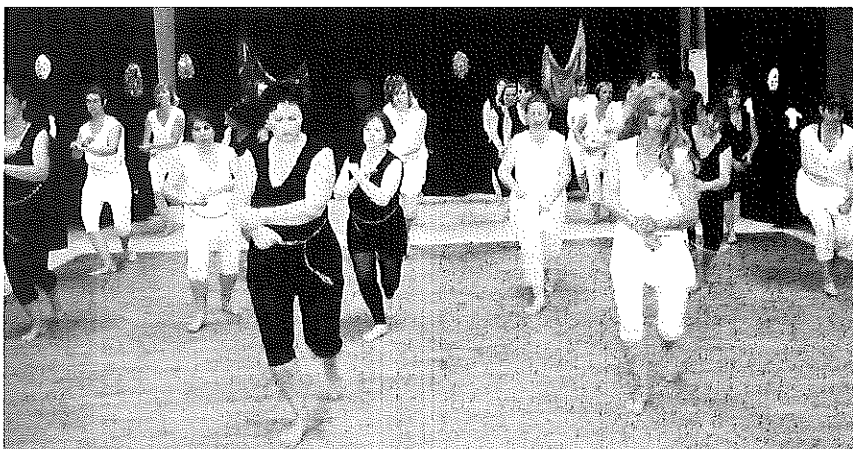


## SECTION EXPRESSION RYTHMIQUE : SOLOSI

Le 18 juin 2011 le spectacle annuel clôture une année de danse d'une quarantaine de danseuses, Marie-Claude a parfaitement assuré son rôle de présentatrice avec la collaboration de Sabrina.

Merci également aux copines qui ont aidé à se changer en coulisse.

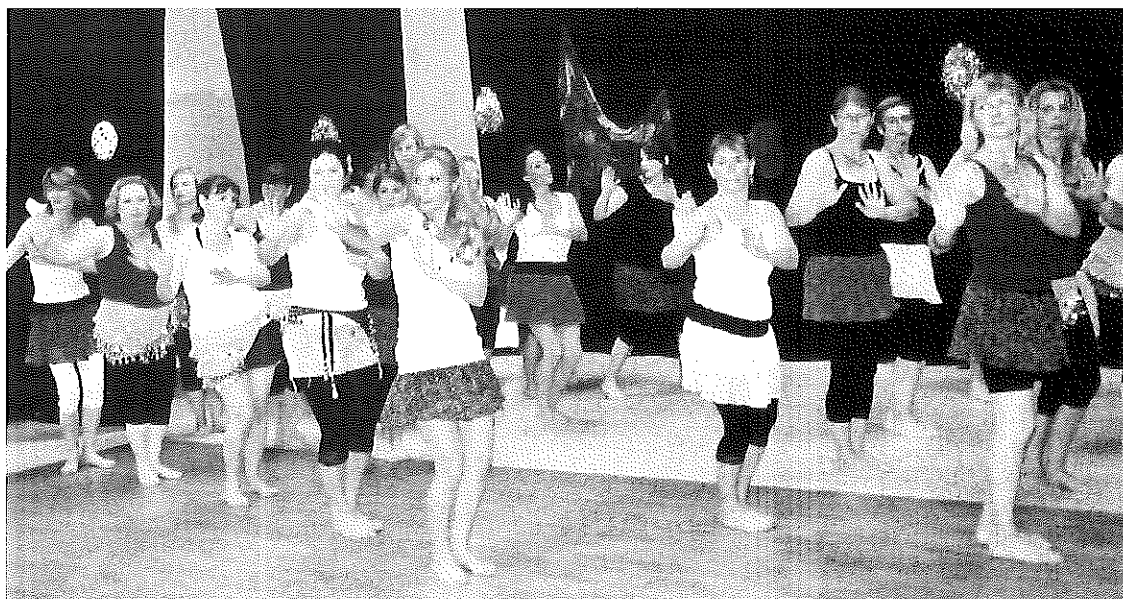
Cette année, nous avons présenté des danses sur des musiques modernes et variées. Sophie et Sylviane ont également invité le public à venir les rejoindre sur une musique entraînante de Michaël Jackson (The way you make me feel). C'était une super soirée !



L'année 2011-2012 se prépare, les inscriptions ont eu lieu le mercredi 7 septembre de 20h à 21h à la salle de Bussac.

Les cours ont débuté le 14 septembre de 20h à 21h30. Il est important de fournir un certificat médical.

Nous lançons un appel à toute personne bénévole pour la confection de costumes.



## **SECTION ENFANTS TI'AGE : animée par les Assistantes Maternelles**

Cette année encore vous avez été nombreux à participer à la marche nocturne. Merci à tous les participants. Merci également à Monsieur FUMERON de nous accueillir sous son hangar pour le plat chaud.



Le 31 Mai dernier nous avons été invitées par les assistantes maternelles de l'association l'île aux enfants de Matha, pour une matinée récréative.

«On s'amuse et les activités ne manquent pas avec les assistantes maternelles de la Ruche des Enfants Ti'Age »

### ***ECOLIERS ET COLLEGIENS PENSEZ DEJA AUX PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES !***

LE FOYER RURAL ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VOUS ORGANISENT UN  
JOLI PROGRAMME POUR LA PERIODE  
**DU 24 AU 28 OCTOBRE 2011**

CHAQUE APRES MIDI VENEZ PARTICIPER A ANIMATIONS VACANCES

Pour tout renseignement et inscription

Tél : Mme DESTREGUIL au 05.46.91.82.39 ou à la mairie



**BUSSAC-SUR-CHARENTE**

# La Suisse à l'honneur

Le 1er août est le jour de la fête nationale suisse qui commémore le serment prêté par trois cantons en 1291. On peut le comparer à notre 14 juillet.

La population de Bussac-sur-Charente s'est naturellement associée à cette fête en l'honneur des habitants de Oron-la-ville en visite pour fêter le trentième anniversaire de leur jumelage.

Oron-la-ville est une agglomération de 1420 habitants située dans le canton de Vaud, à 20 km de Lausanne. Ils sont venus à 28, dont 3 à vélos, pour fêter dignement ces trente années d'amitié. Un jumelage, ça ne sert à rien... comme la machine à Tinguely... disent nos amis suisses, où plutôt

à faire plaisir aux autres et à soi-même. C'est tellement plus beau lorsque c'est inutile! L'amitié est gratuite car désintéressée. La semaine entière, du 31 juillet au 6 août, sera nécessaire pour fêter cette belle chose. Et de l'amitié à l'amour, il n'y a qu'un pas qui a été franchi en 1996 par Philippe et Barbara. Ils sont quatre maintenant à vivre en Suisse, mais Bussac n'est jamais loin dans leur cœur et leurs pensées. Danses folkloriques par le groupe Aunis et Saintonge, grillades, bal et feux d'artifices, c'était presque mieux qu'à la maison sur les rives du lac Léman.

F-D-M.



Le pineau remplaçait facilement le «fendant» Suisse.

Saintonge **ZUC**

**BUSSAC-SUR-CHARENTE**



La Fête des voisins au village des Guilloteaux.

## Les voisins se mettent à table

Le beau temps revenu, les habitants du village des Guilloteaux se sont retrouvés tous ensemble pour un moment de partage. Il y a quelques mois, Victorien sollicitait Jean Barbot, membre du foyer rural, pour organiser dans le village, la Fête des voisins. Jean Barbot a répondu favorablement, en compagnie de Michel qui se charge de prêter deux tables de moisson imposantes, et d'Hélène qui s'occupe de l'intendance. Côté sécurité, un arrêté municipal avait été pris en prévision.

À partir de 19 heures, tout le monde, soit 55 personnes, est arrivé. L'apéritif maison a été servi (avec modération) près de la fontaine et du saule pleureur, avec les spécialités préparées par les maîtresses de maison. Se croisant le matin ou le soir à la débâche, on ne prenait pas le temps de se parler ou de se connaître mieux, surtout qu'aux Guilloteaux la population a beaucoup rajeuni. « Ce soir-là, nous étions heureux de partager un moment de convivialité », assure Jean Barbot. Le repas se prolongea jusque tard dans la nuit, à tel point que les convives ont fini la chandelle, après extinction de l'éclairage public à 23 heures.

Une tombola a fait d'heureux gagnants et un concours de voyage-la a permis à chacun de s'époumonner. Le rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine.

D.P.

# Revue de presse...

MERCREDI 3 AOÛT 2011  
WWW.SUDOUEST.FR

**BUSSAC-SUR-CHARENTE**



Corinne Monget et Guy Devlins, les présidents des comités de jumelage, au milieu des amis oronnais et bussacais.

## Un jumelage solide

Le jumelage entre Bussac-sur-Charente (1 300 habitants) et Oron-la-ville (1 430 habitants, dans le canton suisse de Vaud) est né en 1981 à une époque où n'existaient encore ni le téléphone portable ni Internet. Trente ans plus tard, l'amitié entre les deux villages demeure solide. Elle est célébrée tout au long de cette semaine à Bussac qui accueille une délégation d'une trentaine d'habitants d'Oron, conduits par le président du comité de jumelage, côté helvétique, Guy Devlins.

Il y a trente ans, Pascal Monget, Marie-Jo Chapuis et Jeanine Castillon ont eu l'idée de créer, à Bussac, un comité de jumelage. Le choix du partenaire fut guidé par la proximité mais aussi la langue. La Suisse, dont le français est l'une des quatre langues officielles, était toute trouvée. Un comité de la francophonie aida, alors, aux premiers contacts avec Oron-la-Ville.

« Ils agissaient de « découvrir un autre endroit, des personnes, des lieux différents, de nouveaux horizons », explique Jeanine Castillon, la première présidente, côté bussacais. « Le premier voyage vers Oron fut épique ; il n'y avait pas non plus de GPS et trouver le village suisse ne fut pas évident », se souvient-elle.

Trente années se sont écoulées

et les visites des uns chez les autres, et réciproquement, se sont succédées tous les deux ans. « L'amitié et l'insolite ont toujours été au rendez-vous », considère Jeanine Castillon. Sans oublier la solidarité des Oronnais envers Bussac, meurtrie par la terrible tempête de décembre 1999.

### Au programme

Dans ces conditions, les Bussacais ont mis les petits plats dans les grands pour recevoir leurs amis suisses jusqu'à samedi. Lundi soir, une amicale soirée s'est déroulée en plein air, devant le foyer. Le groupe folklorique Aunis & Saintonge l'a animée avant que les convives partagent le menu préparé par les bénévoles du comité de jumelage bussacais présidé, aujourd'hui, par Corinne Monget.

Jusqu'à samedi, le programme prévoit des visites au Paléosite, à Bordeaux, une randonnée dans le secteur de Port-d'Envaux et Crazannes, autour des châteaux de la Saintonge et une partie de pêche à la truite.

La soirée d'au revoir est programmée samedi. Mais Bussacais et Oronnais auront bien d'autres occasions à partager. Basé sur l'amitié et la simplicité, ce jumelage est parti pour durer dans le temps !

BMX

# Joris Daudet vise les Jeux Olympiques

**BUSSAC-SUR-CHARENTE** Le jeune Bussacals de 20 ans a été sacré champion du monde en Élite, samedi, à Copenhague

« Je suis très fier, super content », confiait Isabelle Daudet en embrassant, lundi soir, son champion du monde de fils. Monté samedi sur la plus haute marche de la compétition mondiale disputée à Copenhague (Danemark), Joris Daudet est de retour à Bussac-sur-Charente où vit sa mère, où il a passé toute son enfance et où il vient de recommencer à intervalles réguliers.

**De Saintes à Bordeaux**

Ce titre de champion du monde en catégorie élite vient consacrer des années d'entraînement et de compétition à haut niveau. Joris Daudet, 20 ans depuis février, est monté pour la première fois sur un vélo de BMX en 1999, à l'âge de 8 ans. Le club de Saintes le formera durant cinq ans avant qu'il ne rejoigne son entraîneur sportif Eric Drouglazet (2001) et Nicolas Lunven (2009) : reviennent sur le terrain de leurs exploits pour doubler la

champions de France cadet en 2006 et 2007.

L'année suivante, Joris Daudet rejoint le Stade Bordelais. Sous la houlette de Jean-Christophe Ticard, son entraîneur, il continue de progresser. Il domine la catégorie junior en s'imposant au plan national en 2007, au plan européen et mondial en 2008. Sacré champion d'Europe et du monde en catégorie Cruiser l'année suivante, Joris Daudet visait, en 2011, le podium de la catégorie élite, la plus convoitée.

**Objectif Londres**

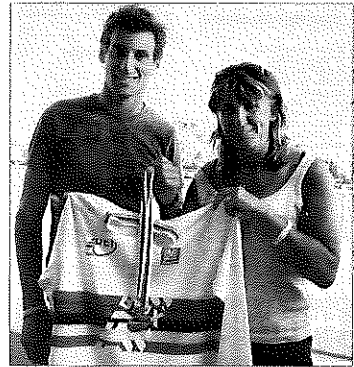
Partagé sur la piste de Copenhague, qu'il avait déjà pratiquée l'an dernier, Joris Daudet s'est imposé devant le Letton Maris Strombergs, champion du monde en titre et champion olympique en 2008 à Pékin.

Mais ce titre prestigieux n'est pas un aboutissement aux yeux de Joris Daudet qui, son bac à la main en

poche, a mis ses études entre parenthèses pour consacrer entièrement à sa discipline. Le jeune champion vise désormais une médaille aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Joris Daudet sait que le titre de Copenhague ne lui délivre pas un billet pour Londres de façon automatique. Pas question, donc, de s'endormir sur ses lauriers. Après une semaine de vacances à Bussac-sur-Charente, le nouveau champion du monde reprendra l'entraînement et préparera la troisième manche de la Coupe du monde. Celle-ci se disputera les vendredi 19 et samedi 20 août, sur la piste londonienne réservée l'an prochain aux Jeux Olympiques. Après les deux premières manches de Pitești (Roumanie) et de Termerzhof (Allemagne), Joris Daudet est en tête du classement général.

Décidément, le jeune Bussacals domine, cette année, sa spécialité à l'Olympique de Paris.



Joris Daudet, qui n'oublie pas ses attaches bussacaises, a tout raflé depuis le début de la saison. Ici en compagnie d'Isabelle, sa maman, il présente son maillot arc-en-ciel et sa médaille d'or

## OMNISPORTS

31 JUILLET 2011  
WWW.SUDOUEST.FR



Joris Daudet, pensionnaire du Stade Bordelais, a été sacré champion du monde hier au Danemark. PHOTOS: AFP

BMX

### Joris Daudet en arc-en-ciel

Déjà sacré champion de France et champion d'Europe au début du mois de juillet, le Charentais du Stade Bordelais Joris Daudet est devenu champion du monde de BMX hier après-midi à Copenhague. Il s'est imposé devant le Letton Maris Strombergs, champion olympique à Pékin en 2008. Deux autres sociétaires du Stade bordelais sont montés sur le podium : Thomas Lecomte (cadet) et

son dauphin, François Gabart, sont absents, occupés l'un et l'autre à préparer le Vendée Globe. Eric Drouglazet (2001), Jérémie Breyou (2005) et Nicolas Lunven (2009) reviennent sur le terrain de leurs exploits pour doubler la

FOOTBALL

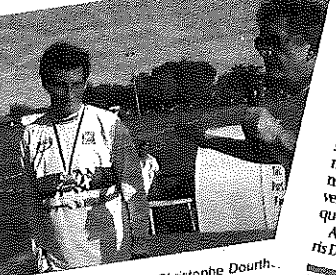
### BUSSAC-SUR-CHARENTE Joris Daudet, champion du monde de Bmx

Le championnat du Monde de BMX 2011 a eu lieu à Copenhague du 27 au 31 juillet. Après un titre de Champion d'Europe. Joris Daudet montait sur la troisième marche du podium ce samedi au Danemark. A un an des JO de Londres, tous les espoirs lui sont permis.

Un enfant du pays : Joris, 20 ans, est né à Saintes et a grandi à Bussac-sur-Charente.



Joris Daudet et sa Maman, Isabelle, très fière de lui.



Joris Daudet félicité par Christophe Dourthe, Charente.

C'est à l'âge de 8 ans qu'il est venu au BMX par hasard. Sportif de haut niveau, il travaille 4 à 5 heures par jour sous la houlette de son entraîneur Jean-Christophe Ticard. Ce grand collectionneur de médailles reste modeste, comme tous les grands champions. Il maintient son effort, reste concentré et veille particulièrement sur son hygiène de vie.

Calherine Quérel, députée de Bussac, a organisé ce lundi un hommage mérité ce lundi à l'occasion d'une délégation en l'honneur d'une délégation d'habitants de Oron-la-ville, ville jumelée Suisse. (site à consulter : www.jorisdaudet.com) F.d.M.

## 20 | Saintes



Joris Daudet (à droite) s'est prêtés volontiers à l'exercice de la dédicace pour de jeunes supporters. Lucas et Gabriel. PHOTOS: SUOUEST.FR

# Joris fêté par les siens

**BUSSAC** Le village a honoré Joris Daudet devenu champion du monde de BMX, samedi dernier, à Copenhague

Depuis 2008, a été fêté par les Bussacals réunis autour de leur maire, Christophe Dourthe, de la députée Catherine Quérel et d'une trentaine d'amis suisses d'Oron-la-Ville. Les trente ans du jumelage entre Bussac et Oron sont célébrés, en effet, cette semaine.

Christophe Dourthe a félicité le nouveau champion du monde venu de son maillot et portant sa médaille d'or autour du cou. Il a souligné le travail fourni par Joris Daudet pour se hisser à ce niveau de la compétition et accéder à la plus haute marche du podium.

**Quelques jours de vacances**

Joris n'a pas prononcé un mot. Il a remercié les Bussacals en signant quelques autographes à de jeunes supporters, en se laissant prendre en photos par quelques amis locaux. Le nouveau champion du monde passera quelques jours de vacances,

cette semaine, à Bussac-sur-Charente. « Quand je suis ici, je ne roule pas, je ne m'entraîne pas, je pratique un peu de VTT, parfois, dans les bois », confie-t-il.

**Une maman très fière**

Isabelle Daudet, sa maman, n'est pas peu fière du nouveau titre de son champion de fils, déjà sacré au niveau national et européen au début du mois de juillet. « Je suis super contente mais Joris n'est pas arrivé là par hasard, explique-t-elle. Un titre de champion du monde représente aussi beaucoup de sacrifices. Depuis qu'il s'est lancé dans la compétition de haut niveau, Joris ne fait aucun écart. Pas de sorties, aucun débordement, des règles strictes en matière de sommeil, d'alimentation. Il se concentre sur son sport ; ce titre constitue donc une récompense amplement méritée. » Dominique Paries

**INFIRMIERE**

Marilyne VIEUILLE  
44 Chemin des Chagnauds  
05 46 93 07 74

**L'AS DU CARREAU**  
Artisan Carreleur

Neuf et rénovation carrelage sol  
et murs. Faïence, mosaïque,  
petite maçonnerie  
06 12 63 14 19  
06 14 15 62 34

**MACONNERIE - RENOVATION**

Yvon PEROCHAIN  
16 Chem de la Mare de l'Abbaye  
05 46 93 13 10  
06 68 29 77 14

**MASSEUR KINESITHEREPEUTE**

Stéphane PROUTEAU  
286 Route du Val de Charente  
(avec espace balnéothérapie)  
05 46 90 73 89

**MENAUD Christian**

Toutes transactions  
immobilières  
05 46 97 75 24  
05 46 93 55 25  
06 75 75 72 56

**MEUBLES ANCIENS**

M. COUTIN Laurent  
Achat et Vente Meubles anciens  
(Buffets, bonnetières...)  
11 Chemin des Chagnauds  
06 72 96 23 67

**MISTER PILES.fr**  
Distributeur Spécialisé

EURL Jean BARBOT  
06 19 28 64 16  
Fax 05 46 93 21 72  
[misterpiles@orange.fr](mailto:misterpiles@orange.fr)

**M.O JARDIN**

Tontes, tailles, plantations,  
débroussaillages, désherbages  
06 72 94 49 94

**MULTI - SERVICES**

François TEXIER  
Aménagement, rénovation,  
réparation  
23 B Chemin des Guilloteaux  
06 99 43 57 16

**M.S.M**  
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien Int/Ext, petite  
maçonnerie, carrelage,  
peinture, placo, nettoyage  
toitures, façades, jardins...  
05 46 97 88 15 ou 06 63 45 50 74

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**  
COUVERTURE - ZINGUERIE

Frédéric GELICUS  
ARTISAN-DEPANNEUR  
Les Mailleaux  
05 46 74 50 65

**PONEY CLUB**  
"Le Fer à Cheval"

Cours, stages, promenades  
8 chemin des Motillons  
05 46 93 44 37  
06 09 39 58 65

**SCIERIE BRUNETEAU**

Vente de bois de charpente  
Sciage à l'heure  
150 Route de Beauchail  
06 63 27 99 22  
05 46 93 43 98

**TERRASSEMENT**  
ASSAINISSEMENT - DEMOLITION

L.T.C.M  
Traitement de tous travaux  
Aménagement de terrain  
84 Chemin de la Rétorie  
06 23 26 02 15

**VIVAL**  
Alimentation Tabac Presse...

Sophie et Frédo COURBARON  
Ouvert 7h30/14h00 et  
15h30/19h30 sauf mercredi  
Dimanche et jours fériés  
8h/12h30  
05 46 92 56 16

**COIFFURE MIXTE DORIANE**  
A domicile

Du lundi au vendredi  
06 61 74 89 75

**Eric MARTINET**  
Remise en forme  
et préparation physique

Reçoit uniquement  
sur rendez-vous  
05 46 97 20 33  
06 60 44 17 17  
[www.ericmartinet.fr](http://www.ericmartinet.fr)

Emplacement publicitaire  
A réserver

